

Décision

Générale

colonial

Décision n° 666 du 27 mai 1953 :

n° 666

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 mai 1953

Numéro JO
n° 8 du 01/07/1953

Date du numéro
1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence à solde entière d'un mois est accordée à Me André pour compter du 1er juin 1953. A l'expiration de cette permission, l'intéressée est autorisée, sur sa demande, à cesser son service.